

## Assemblée Générale du SARO n° 13/2021

### Procès-verbal

Date	<b>Vendredi 26 novembre 2021, à 19h00</b>
Lieu	Base Rega Lausanne
Participants	Comité du SARO : Ch. Reber, G. Guidetti, S. Dupasquier, L. Forster, P. Oesch, A. Gnaegi et L. Scheurer Préposés aux secours du SARO Chefs des stations de secours du SARO
Invités	Emilie Pralong, Werner Marty, Rega, Didier Pasquier, Rega,
Excusés	Andres Bardill, Jérôme Saudan,
Distribution	Comité du SARO, Préposés aux secours, Chefs de station et direction SAS Zurich.

### Préambule

**Christian Reber**, Président du SARO ouvre l'assemblée générale à 19h05 et salue l'assemblée, il exprime sa joie de retrouver tout le monde cette année. Il donne la parole à Alexandre Gnaegi. Alex nous explique que la situation Covid redevient critique avec une explosion des cas. Il explique également que l'apéro se déroulera différemment, par petits groupes. Christian explique l'organisation post assemblée, 6 personnes par table.

Il remercie la base Rega de Lausanne pour l'accueil et remet à Werner Marti un panier de spécialités locales pour le personnel de la base.

Werner prend la parole et exprime son plaisir à nous retrouver ici. C'est la dernière fois qu'il sera là comme chef de base, Dès le 1<sup>er</sup> janvier ce sera Stéphane Jean-Mairet, paramedic. Il nous souhaite une belle assemblée. Stéphane prend la parole et exprime désirer la même philosophie que son prédécesseur, il se réjouit de nous accueillir dans le futur.

Christian salue Emilie Pralong, porte-parole de la Rega qui est notre invitée ce soir. Il la remercie pour sa présence, de penser à nous dans ses communiqués. Emilie nous remercie à son tour.

Les autres invités sont Laurent Masson qui est également vérificateur des comptes, Didier Pasquier, répondant Rega, et Christophe Nauer de la station des Diablerets qui nous aide toujours à l'installation de salle de séance.

Nous avons malheureusement perdu deux collègues cette année, un hommage est rendu à Jocelyn Tache et à Philippe Montandon.

### Ordre du jour :

1. Liste des présences / nomination d'un scrutateur pour la séance
2. Approbation du PV de l'AG 2019
3. Rapport du président
4. Communications **ARMC / administration / ICAR 2022**
5. Communications **Matériel / Finances**
6. Domaine **Formation**
7. Domaine **SSH**
8. Domaine **Médical**
9. Domaine **Cynophile**
10. Domaine **Canyoning**
11. Salutations/communications de M. Andres Bardill, Directeur du Secours Alpin Suisse

12. Comptes 2020 - rapport des vérificateurs – approbation par l'assemblée
13. Comptes 2021 – rapport des vérificateurs – approbation par l'Assemblée
14. Election des vérificateurs/trices des comptes
15. Budget 2022
16. Cotisations – fixation de la cotisation 2022
17. Démissions – élections  
Election du comité pour 2 ans (les membres actuels se représentent)
18. Election du Président par l'Assemblée
19. Communications et directives SAS aux stations du SARO
20. Calendriers 2022
21. Divers et propositions individuelles

## 1. Liste des présences, nomination d'un scrutateur

La liste générale des présences circule. Le Président annonce à l'assemblée que les votations se feront à main levée et demande aux premiers de chaque rangée d'assurer la fonction de scrutateur.

## 2. Approbation du PV de l'AG 2019

L'assemblée ne désire pas la lecture du PV de l'assemblée générale 2019, il est approuvé à l'unanimité.

## 3. Rapport du Président

Le Président résume l'activité 2020 et 2021, il évoque notre nouvelle réalité : le masque, les recommandations de rester chez nous et aussi un record d'interventions pour la Romandie avec 160 interventions.

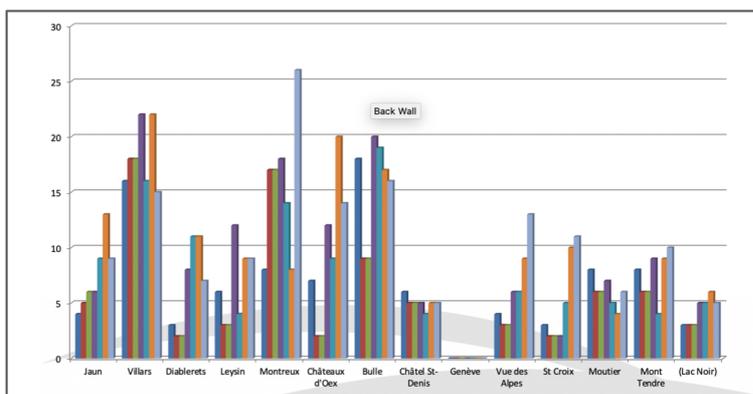
Le nombre d'exercices a été réduit. La vidéo conférence s'est invitée dans la vie des stations pour pallier au manque d'exercice et à l'impossibilité de se rencontrer physiquement.

Notre Directeur, Andres Bardill est venu sur Lausanne le 18 juin 2020 pour présenter au comité du SARO : ARMC, BELA et AVER. La conférence des Présidents a eu lieu en septembre 2020 à Soleure. En 2021 les Présidents se sont réunis en avril à Zurich et en septembre dans les Grisons.

Le comité du SARO s'est réuni plusieurs fois (masqué !), au chalet des Pueys (Châtel-St-Denis).

Un test ARMC a eu lieu en présence des développeurs de la Rega avec les stations-test de Villars et Châtel-St-Denis le 10 mai 2021 à Châtel-St-Denis.

En 2021, on dénombre une forte augmentation des interventions, le chiffre de l'année passée sera sûrement dépassé en fin d'année, ceci notamment grâce à un meilleur référencement. Christian remercie les stations pour leurs efforts de visibilité au travers de leurs exercices. Il nous présente le nombre d'intervention par station jusqu'au 15 novembre 2021.



Christian nous montre également les statistiques du nombre de sauveteurs enregistrés sur AVER par station de secours. Il met en évidence que les sauveteurs non-inscrits ne seront plus payés à l'avenir, faute d'être enregistré dans le système.

Il nous présente les instructeurs du SARO : René Pavillard, Patrick Mésot, Guido Guidetti, Christian Wittwer et Fabian Pavillard. Il précise que Fabian Pavillard est instructeur SAS. Il sera également dès 2022 le nouveau responsable technique du domaine SSH, Guido reste le responsable de domaine SSH. Christian les remercie tous pour leur dévouement et leur engagement sans faille.

#### **4. Communications ARMC / administration / ICAR 2022**

Lise Forster informe l'assemblée que le déploiement ARMC de l'alarme pour spécialiste aura lieu le 29 novembre 2021. Une redondance pager est assurée.

Lise précise que la procédure pour les spécialistes qui interviennent généralement seuls (SSH, conducteurs de chien avalanche et spécialistes médicaux) est un peu différente de celle pour les spécialistes canyoning et les conducteurs de chien GS (qui interviennent généralement en équipe). La position de coordinateur a été introduite pour cette dernière.

Deux ICT Service Managers ont été engagés pour le SARO, il s'agit de Vincent Stern et Pascal Huguenin. Ils sont dès maintenant les premiers interlocuteurs des stations pour tout ce qui touche à AVER et ARMC.

Elle présente brièvement le congrès ICAR qui se tiendra à Montreux du 12 au 15 octobre 2022. Comme mentionné ultérieurement, le SAS est l'hôte de ce congrès et le SARO l'organisateur. Lise informe l'assemblée que le comité du SARO est à la recherche de sponsors pour mener à bien cet événement et demande aux personnes présentes de bien vouloir faire passer le message autour d'eux. Une vidéo sera présentée en fin d'assemblée.

#### **5. Communication Matériel/Finances**

##### MATERIEL

Sébastien Dupasquier prend la parole. Le souhait du SAS est que le responsable matériel de chaque station soit formé vérificateur EPI I et que les responsables matériels du SARO soit formés vérificateur EPI II : Il met l'accent sur le fait qu'un contrôleur EPI compétent doit contrôler le matériel de station au moins une fois par année.

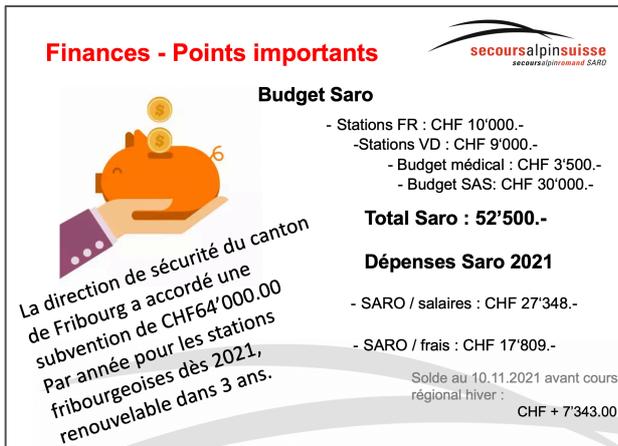
Le matériel du SARO a été regroupé sur deux sites : Châtel-St-Denis et Moutier. Un inventaire complet de ce matériel est prévu pour 2022.

Il précise également que les 4 mannequins du SARO sont stockés à la base Rega de Lausanne et à disposition des stations.

##### FINANCE

Sébastien présente brièvement le système BELA à l'Assemblée. Les notes de frais sont saisies via ce logiciel, ce qui représente un gain de temps pour tout le monde. Sébastien reste à disposition pour toutes questions.

Il présente l'enveloppe budgétaire du SARO pour 2022.



Au niveau des dépenses pour 2021, il précise qu'il reste un solde de CHF 7'343.00 pour 2021, ce qui est « limite » étant donné qu'il faudra encore payer le cours régional hiver.

Christian précise qu'au niveau des discussions avec les cantons du Jura et Neuchâtel, il garde bon espoir d'aboutir avec le Jura, la pandémie a malheureusement stoppé les négociations. Au niveau neuchâtelois l'horizon est bouché pour l'instant.

L'augmentation de la subvention du canton de Vaud est en cours de négociation, l'enveloppe devrait être augmentée de CHF 30'000.00

## 6. Communication Formation

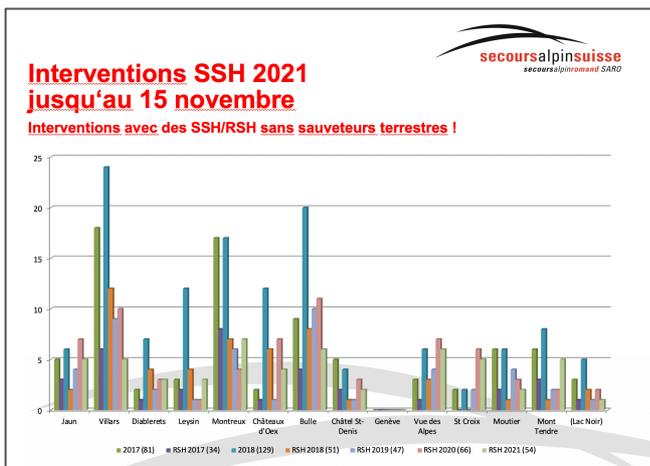
Guido Guidetti prend la parole et décrit brièvement le contenu des cours organisés cette année. Les 12 et 13 juin 2021 a eu lieu le cours régional été, le cours pour chef d'intervention s'est tenu le 24 septembre.

Il se réjouit de la présence de Fabian Pavillard qui va pouvoir relayer efficacement les informations du SAS.

Il évoque la possibilité d'un changement de structure du prochain cours hivernal au vu des restrictions Covid. Les stations seront informées.

## 7. Domaine SSH

Guido Guidetti garde la parole et présente le nombre d'intervention SSH par région.



Il précise que 3 changements SSH interviendront l'année prochaine dans les stations du Mont-Tendre, Moutier et Villars.

## 8. Domaine Médical

Alexandre Gnaegi présente les changements au sein des spécialistes. A Sainte-Croix une personne commence la formation ce qui est réjouissant. Il manque toujours un spécialiste au Mont-Tendre.

Alex souligne que l'objectif du SARO est d'avoir un spécialiste médical par station.

Une formation théorique traitant le constat de décès en montagne lors d'intervention a eu lieu en 2021.

Une discussion sur l'emplacement du sac médical a abouti aux conclusions suivantes :

- Présence d'un spécialiste médical : sac à proximité du spécialiste médical
- Pas de spécialiste médical : sac sur le terrain à proximité supposée de la victime.

Alex précise que les mannequins qui sont entreposés à la base Rega peuvent être utilisés librement mais doivent être réservés auprès de Didier, via les spécialistes médicaux.

## 9. Domaine Cynophile

Pascal Oesch prend la parole. Le SARO dénombre 10 conducteurs de chien, dont 4 sont opérationnels en cas d'intervention sur avalanche. Au niveau des interventions, les spécialistes cynophiles du SARO sont intervenus à 5 reprises.

Le but du comité du SARO est de développer rapidement un groupe de conducteurs de chien sur l'Arc Jurassien.

Plusieurs personnes sont intéressées à devenir spécialiste cynophile, leur formation pourrait commencer début 2022.

Pascal relève que les conducteurs de chien sont à disposition des stations pour participer aux exercices. En cas de recherche, il recommande aux Chefs d'intervention d'engager rapidement les conducteurs de chien.

## 10. Domaine Canyoning

En 2021 le SARO comptabilise 13 spécialistes canyoning. Lionel Scheurer se réjouit de la reprise normale des rencontres et exercices pour les spécialistes canyoning. Au niveau Suisse, 4 instructeurs SRTI Rescue 3 sont maintenant capables de former les spécialistes canyoning à la nage et au sauvetage en rivière.

3 nouveaux candidats auraient dû passer leur test d'entrée, malheureusement 2 désistements de dernière minute ont eu lieu. Le 3<sup>ème</sup> candidat a, par contre, brillamment réussi son test d'entrée et commencera sa formation en 2022. Les spécialistes canyoning du SARO ont été alarmés 5 fois en 2021 mais ne sont intervenus que 2 fois.

## 11. Salutations / communications de Andres Bardill, directeur du SAS

Andres Bardill, notre directeur ne peut être présent ce soir et est excusé. Il est considéré comme cas contact et par sécurité a pris la décision avec beaucoup de regret de ne pas faire le déplacement. Christian apporte les salutations de la direction à l'assemblée et nous informe :

- de la transformation digitale du SAS, notamment au niveau de l'accès au manuel du sauveteur, le e-learning et l'inscription au cours via AVER
- de l'alerte spécialiste via l'ARMC
- du Congrès ICAR (CISA)
- de la réorganisation administrative à Zurich avec l'engagement de Sabine Adler.

Les points ci-dessus sont traités plus en détails durant l'assemblée.

Christian nous relate également que l'engagement d'un First Responder qui est sauveteurs SAS comptera pour une mission.

Au niveau des contrats de prestations, les négociations avec Vaud (augmentation du montant du contrat de prestation) et le Jura sont en cours.

## 12. Compte 2020 – rapport des vérificateurs, approbation par l'assemblée

Lise prend la parole et présente les comptes 2020. Le total des recettes se monte à CHF2'600.00 et le total des dépenses à CHF 2'576.80 pour un bénéfice de CHF 23.20. Le rapport des vérificateurs des comptes est lu. Ils recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes 2020 du SARO.

Les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité.

## 13. Compte 2021 – rapport des vérificateurs, approbation par l'assemblée

Lise reprend la parole et présente les comptes 2021. Le total des recettes se monte à CHF2'200. La station de Jaun et du Mont-Tendre n'avaient pas encore payés au moment du bouclage. Leur cotisation a toutefois été payée entre-temps. La station Vue des Alpes a déjà payé la cotisation 2022. Seule la station de Genève n'a pas payé ni répondu à aucune communication. Le total des dépenses se montent à CHF 1'485.50, à noter qu'il n'y a pas eu de frais d'Assemblée Générale en 2020. Le bénéfice est de CHF 714.50.

Le rapport des vérificateurs est lu. Ils demandent à l'Assemblée d'approuver les comptes 2021.

Les comptes 2021 sont acceptés à l'unanimité.

Les vérificateurs font remarquer que les frais du compte postal sont élevés, ils encouragent le comité à se pencher sur la question. Les cotisations couvrent à peine les frais du comité, ils préconisent de revoir le montant des cotisations. René demande si les stations ne devraient peut-être pas compenser et faire un versement supplémentaire sur la caisse du SARO, Christian rebondit et dit que certaines stations n'ont pas les moyens. Luc préconise que le comité pourrait fixer la cotisation en pourcentage du budget de chaque station.

## 14. Election des vérificateurs des comptes

Christian propose de reconduire les vérificateurs pour un nouveau mandat, Janry Morier se présente comme suppléant. Les vérificateurs et le suppléant sont élus à l'unanimité par l'assemblée. Janry propose de faire tourner la vérification des comptes au niveau des stations, ceci reste à l'état de proposition.

## 15. Budget 2022

Le budget du SARO est de CHF2'600 par année et représente le montant des cotisations, il permet d'assurer les frais de séance du comité, les cadeaux divers et les frais liés aux annonces ou fleurs en cas de décès.

Le budget 2022 est validé par l'Assemblée.

## 16. Cotisation - fixation de la cotisation 2022

Christian explique rapidement la situation de la station de Genève.

Il informe l'assemblée que la cotisation 2022 reste à CHF200.- par station.

Au vu des remarques des vérificateurs de compte, l'assemblée demande s'il ne serait pas judicieux d'augmenter un peu la cotisation des stations. Le comité réévaluera la cotisation pour l'année prochaine et fera une proposition à l'Assemblée générale 2022. Dans l'attente d'une proposition concrète de la part du comité, Christian préconise de garder le même budget et la même cotisation de 200.00 CHF par station. La cotisation 2022 est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

## 17. Démission - élection

### MUTATION

Lionel Scheurer a quitté le poste de chef de station de Bulle, c'est Julien Donzallaz qui a repris son poste. Christian remercie Lionel pour tout le travail accompli et souhaite la bienvenue à Julien.

### DEMISSION - ELECTION

Il n'y a pas de démission au sein du comité, le comité reste donc identique et se représente incorpore pour un nouveau mandat de 2 ans. Il est réélu à l'unanimité.

## 18. Election du Président par l'Assemblée

Guido, porte-parole du comité, propose à l'assemblée de réélire Christian Reber comme président pour un nouveau mandat. Son élection est acceptée à l'unanimité.

## 19. Communications et directives SAS/SARO aux Stations

Christian présente qui est la personne de Sabine Alder, qui a pris le poste de direction de la Communication et administration du SAS depuis le 1<sup>er</sup> mai 2021. Sabine est parfaitement bilingue. Christian explique la formation de Sabine et il explique brièvement son cahier des charges au SAS et mets en évidence ses talents de traduction bien utiles au président Romand... lors des conférences annuelles du SAS.

Christian remercie Emilie Pralong, porte-parole de la Rega pour la Romandie et la présente brièvement à l'assemblée. Emilie est bien connue du SARO, elle a déjà organisé des événements majeurs avec la presse et notre association. Elle est vivement remerciée pour son précieux soutien, car elle ne manque jamais de nous citer dans les communiqués de presse des sauvetages en montagne.

Christian remercie chaleureusement Didier Pasquier pour son dévouement et pour l'excellent partenariat.

Christian présente l'évolution de la formation au sein du SAS, le manuel du sauveteur est maintenant digital et accessible pour tous les sauveteurs via AVER, l'inscription aux cours se fait également via AVER, le e-learning fait maintenant partie intégrante de la formation.

Il nous présente rapidement la phase test qui est en place au niveau du passage de la radio analogique à la radio numérique.

Le prochain numéro du sauveteur paraîtra le 15 décembre et traitera :

- De l'écosystème AVER
- De l'application ARMC (alarme)
- de la formation pour les responsables d'intervention
- du manuel du secours alpin
- du sauvetage lors de montée des eaux
- de ICAR.

## 20. Calendriers 2022

Le calendrier 2022 des formations est présenté à l'assemblée.

- **21 et 22 mai 2022** : Cours Régional
- **23 septembre 2022** : Cours de formation continue pour Chef d'Intervention
- **10 et 11 décembre 2022** : Cours Régional hiver
- **Autres cours spécifiques sur demande**
- **25 novembre 2022 AG SARO à Lausanne**

## 21. Divers et propositions individuelles

- René demande s'il est possible que l'argent reçu du SAS soit aussi utilisé pour payer certaines formations et/ou indemnités aux sauveteurs. Christian répond que ceci est déjà possible, mais

doit passer par le SAS pour le paiement. Sébastien précise et informe l'assemblée que l'argent peut être utilisé pour compenser les sauveteurs via BELA. René demande si certaines stations qui sont financièrement « bien » ne peuvent pas commander du matériel pour des stations moins bien loties au niveau financier. Ce point reste en suspens et sera discuté ultérieurement avec la direction du SAS.

- Emilie Pralong demande s'il est possible de faire des demandes de don, Christian répond par l'affirmative et évoque l'exemple de la station de Bulle qui a connu un franc succès avec son projet de remorque de sauvetage.
- Fabian précise que le but du SAS est de créer un pool d'instructeurs SAS pour ensuite instruire les instructeurs régionaux.

La prochaine assemblée se tiendra le 25 novembre 2022 à 19h00 à la base Rega de Lausanne.

Christian remercie l'assemblée et son comité pour l'excellent travail et pour l'engagement sans faille en 2021, malgré la pandémie. Guido remercie à son tour et au nom du comité notre Président. L'assemblée est levée à 20h35.

Une vidéo promotionnelle réalisée par Lise et son époux David pour la promotion du congrès ICAR 2022 à Montreux est présentée à l'assemblée.

Rédaction du procès-verbal : Lise Forster, Responsable Administratif